Vos Bronches sifflent !

Toux opiniâtre, nombreux crachats, manque de respiration, voilà les indices d'un catarrhe, d'un asthme, d'une bronchite chronique qu'il faut guérir de suite si on veut éviter les pires complications. Combien de gens ne souffriraient plus, amélioreraient leurs bronches, verraient diminuer leur oppression, leurs quintes de toux, s'ils faisaient une cure avec le **Sirop des Vosges Cazé.**

« *Durant trois ans, écrit M. Hofman, tailleur à Perpignan, j'étais atteint d'une bronchite compliquée d'asthme qui me faisait horriblement souffrir. Mes nuits se passaient sans sommeil, je toussais continuellement et des étouffements m'oppressaient la poitrine. Dès les premiers jours de traitement avec le « Sirop des Vosges Cazé », j'ai ressenti un soulagement énorme et après plusieurs flacons je me trouvai complètement mieux, mes nuits redevinrent ce qu'elles étaient avant, je ne toussai plus et ne ressentis plus les étouffements qui me faisaient tant souffrir.*

Si donc, vous êtes atteint de rhume, de catarrhe, d'asthme pénible avec sifflement des bronches, prenez du Sirop des Vosges Cazé, il fera pour vous ce qu'il a fait pour d'autres, il vous guérira.

Sirop des Vosges CAZÉ

Le grand flacon: 10 fr. 60. En vente dans toutes les Phcies ou, à défaut, envoi de 2 flacons franco gare, contre mandat adressé aux Labor^ies Cazé Ph^ien, 68 *bis*, Av. de Châtillon, Paris (14e).

Réunion du Comité de direction de la Caisse primaire du Nord des Assurances Sociales

Le comité de direction de la Caisse primaire départementale des Assurances sociales du Nord s'est réuni, à la préfecture du Nord. En l'absence du président, M. Georges Petit, empêché, la séance fut présidée par M. Decostère, secrétaire de la Bourse du Travail, vice-président.

Le Conseil a d'abord entendu un rapport du président sur les opérations de la Caisse au cours du mois de novembre 1930. Il en résulte que la Caisse primaire départementale compte à l'heure présente 365.000 assurés et que, du 1er octobre au 30 novembre, elle a eu à supporter un ensemble de prestations maladie et maternité qui représente une somme de 1.427.000 francs.

L'assemblée examine ensuite le tarif et la nomenclature des soins spéciaux et chirurgicaux. Il est décidé d'adopter le tarif de responsabilité, basé sur le chiffre clé de 8 francs.

On passe ensuite à l'étude de la convention hospitalière type qui est adoptée.

Pour ce qui regarde la convention à conclure avec le Syndicat des chirurgiens-dentistes, il est décidé d'ajourner provisoirement la signature de cette convention, des renseignements complémentaires devant être demandés à l'administration centrale.

A la demande de M. Dhont, le Conseil estime qu'il y a lieu de demander à l'administration préfectorale qu'une enquête soit menée d'une façon générale sur les prix pratiqués dans chaque région du département, avant l'application des Assurances sociales, pour les différentes catégories de praticiens [illegible] la Caisse a passé ou est appelée à passer des conventions.

La convention proposée par le bureau avec le Syndicat des sages-femmes est ensuite adoptée à l'unanimité.

Le Conseil prend alors connaissance de la résolution qui a été votée le 4 décembre dernier, après la réunion avec les présidents des alliances nationales mutualistes belges, à propos de la question des frontaliers.

Il approuve ensuite l'édification d'une construction provisoire au siège de la Caisse, 18, rue de Toul, afin de permettre une installation plus confortable des services administratifs.

M. Dhont expose au Conseil de direction, qu'en date du 1er octobre 1930, le Consortium de l'industrie textile de Roubaix-Tourcoing a adressé aux industriels affiliés, une circulaire dont le texte s'oppose directement aux dispositions essentielles de la loi sur les Assurances sociales. Il proteste contre cette violation de la loi.

M. Degouy s'élève contre la déclaration de M. Dhont, et estime que le Conseil de direction n'a pas à s'occuper de questions particulières à telle ou telle caisse.

La majorité du Conseil de direction appuie l'intervention de M. Dhont, et estime que le Conseil de direction est tout à fait dans son rôle en défendant les intérêts de la Caisse.

M. Dhont propose alors au Conseil le vote d'une motion qui est adoptée à l'unanimité, moins trois voix et dont nous donnons ci-dessous le texte :

« Le Conseil de direction provisoire de la Caisse primaire départementale d'Assurances sociales du Nord, réuni le 23 décembre 1930, prend connaissance de la circulaire n° 358, en date du 1er octobre 1930, du Consortium de l'industrie textile de Roubaix-Tourcoing.

» Il constate que la teneur de cette circulaire s'oppose directement aux dispositions et aux principes essentiels de la loi des Assurances sociales.

» En effet, l'administrateur délégué du Consortium textile, prétend inscrire à une caisse primaire de son choix les ouvriers des usines affiliées à ce consortium, qui n'ont pas fait choix d'une autre caisse. Cette prétention est en contradiction flagrante avec l'article 26, paragraphe 5 de la loi qui précise que « la caisse primaire départementale est chargée des risques de répartition pour tous les assurés non inscrits à une autre caisse primaire ».

» Le Conseil de direction provisoire, qui a la charge de défendre les intérêts de la caisse primaire départementale d'Assurances sociales du Nord, manquerait à son devoir s'il n'élevait une énergique protestation contre cette violation de la loi que constitue l'inscription, par les services d'assurances sociales de l'Union départementale des sociétés de secours mutuels du Nord, d'un nombre important d'assurés qui n'avaient pas fait choix des caisses d'assurances sociales de la Mutualité du Nord et qui ne pouvaient y être régulièrement présumés affiliés.

» Il fait confiance à M. le préfet du Nord et à M. le Ministre du Travail pour que soit ordonnée une révision des affiliations prononcées au profit des caisses d'assurances sociales de l'Union départementale des sociétés de secours mutuels du Nord, qui, du fait de l'entente que révèle la circulaire précitée du 1er octobre, se sont vu attribuer, par l'envoi des listes de dizaines de milliers d'ouvriers du Consortium textile de Roubaix-Tourcoing, un nombre considérable d'assurés n'ayant fait choix d'aucune caisse primaire — assurés dont l'inscription aurait dû être légalement opérée au profit de la Caisse primaire départementale d'Assurances sociales du Nord ».

DANS LA SURETÉ GÉNÉRALE

Les membres de l'Association amicale de Prévoyance des commissaires et inspecteurs de la Sûreté générale, groupement du Nord, se sont réunis sous la présidence de M. Falise, commissaire spécial, dans une salle de la préfecture du Nord.

Après avoir discuté certaines questions mutualistes, l'assemblée a procédé au renouvellement de ses délégués.

Ont été réélus délégués titulaires : M. Lenfant Alphonse, commissaire central de police à Tourcoing ; M. Lucien Marc, inspecteur principal de police spéciale à Lille ; M. Broux, commissaire de police honoraire à Lille.

Délégués suppléants : M. Beaumelou, commissaire de police à Lille ; M. Jeanmaire, inspecteur de police mobile à Lille ; M. Duhart, commissaire de police en retraite à Lille.

DANS LES TRIBUNAUX

Par décret sont nommés : Greffier du Tribunal de simple police de **Dunkerque :** M. Pepin, en remplacement de M. Delbecque, démissionnaire ; Greffiers au Tribunal de tre instance de la Cour d'Appel d'Amtens, à **Saint-Quentin :** M. Vazereau, en remplacement de M. Garbet, nommé greffier au Tribunal de Boulogne-sur-Mer ; **Vervins** (Aisne), poste créé : M. Bisiaux.

Sont nommés huissiers du Tribunal de 1re instance de **Dunkerque :** M. Boone, en remplacement de M. Hodissebols ; **Saint-Omer :** M. Delbecque, en remplacement de M. Boone.

A PROPOS DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE POUR 1925

On nous communique :

« Le Comité de défense fiscale, dont le siège est à Lille au Palais de la Bourse (bureau n° 2), vient d'apprendre que des avertissements pour la reprise de la taxe d'apprentissage de l'exercice 1925 sont en distribution et qu'il est indiqué illégalement sur certains d'entre eux, que les assujettis doivent acquitter cette taxe, au surplus elle-même illégale, dans les quatre jours.

« Le comité de défense fiscale rappelle que les contribuables ont un délai de trois mois, partant du premier jour qui suit la mise en recouvrement du rôle, pour adresser leur réclamation à M. le directeur des Contributions directes et réclamer en même temps le sursis au paiement.

« Ils n'ont donc pas à payer, mais simplement à remettre leur avertissement au comité de défense fiscale, qui se chargera de toutes les démarches utiles. »

T.S.F.

RADIO-P.T.T.-NORD à LILLE (293 m.). — Jeudi 25. — 10 h. 30 : Noël, il est né, chœurs et orchestre. Robert le Pirate, Ah que j'aimerais Denise, par M. Malloire ; Cibouletta, C'est sa hantise, par Mlle Edmée Favart ; Vieux airs limousins, par Archetre Andeilli ; Noël des enfants qui n'ont plus de maison, par M. Panzera, de l'Opéra-Comique ; Jocelyn, berceuse, par Mlle Yvonne Gall, de l'Opéra ; Les Vieilles du chez nous, par M. André Baugé de l'Opéra-Comique ; La Flûte enchantée, chœur final ; Voici la Noël, par Mme Ninon Vallin, de l'Opéra ; Paganini, J'ai toujours cru, par André Baugé, de l'Opéra-Comique ; Le Roi d'Ys, air de Margared par Madeleine Sibille, de l'Opéra-Comique ; Carmen, Chez Lilas, par artistes et chœurs de l'Opéra-Comique ; La Téréslna, Dites-vous oui, dites-vous non ? par André Baugé, de l'Opéra-Comique ; La Damnation de Faust, menuet des Follets ; J'entends chanter dans mon cœur, par Robert Burnier, de la Gaîté Lyrique ; Madame l'Archiduc, Le plus gentil des trois, par le chœur mixte de Lyon ; Manon, fantaisie orchestre symphonique ; Pallasse, prologue, par José Beckmans, de l'Opéra-Comique ; Chanson de Méphistophélès, par M. Huberty, de l'Opéra ; Le Barbier de Bagdad. — 12 h. 30 : Athalie, ouverture ; Scène de chasse ; La routa est belle ; Berlal dans son répertoire ; a) La Forêt du Noël ; b) Noël d'amour ; c) Bon homme Noël ; Valse des runes ; Helvetia, poème symphonique ; Gavotte Mainlenon ; Show Boat, fantaisie sur l'opérette. — 13 h. 35. — Cours : Informations ; Produits agricoles. — 17 h. : Matinée enfantine de Grand Papa Léon ; L'arbre de Noël, par Suzanne ; Souhaits de Noël par Grand Papa Léon ; Noël, extrait de Gabriel Fauré, interprété par un chœur de jeunes aveugles ; Le goûter de Noël des petites aveugles ; Dialogue du Noël moderne, de Germaine Blondin ; La mère : Mme de Surgère ; L'enfant : Jeoqueline Sorrieux ; Résultats du concours Corona du 11 décembre et du concours de Mme Astra du 18 décembre ; Concours hebdomadaire du Chocolat Corona de la maison Delespaul-Havet ; Les Rois Mages ; par Arlette Rucart ; Causerie de Mme de Surgère ; Le repos en Egypte, interprété par le chœur des Jeunes Aveugles ; Le courrier des Friquets-Friquettes ; Le tour de micro des Speakers-Friquets ; Le songe d'une nuit de Noël, jeu radiophonique ; Conte de Noël, dit par Grand Papa Léon ; Le Petit Quinquin.

Veuiez-vous vous débarrasser rapidement de la

GRIPPE

Dès les premières atteintes demandez à votre pharmacien :

L'ASPIRSOL

remède puissant qui absorbe la douleur et qui guérit : LA GRIPPE, LES NÉVRALGIES, LES RHUMATISMES

Le tube de 20 dragées, impôt compris, 5 fr. 25 DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

Dépôt : F. LAURENT, pharmacien, 4, Rue Elzévir, PARIS

19 h. : Disques. — 19 h. 15 : Cours ; Communiqués ; Informations. — 1 9h. 45. ; 15 minutes de musique reproduite. — 20 h. : Prométhée, ouverture ; Les Indes galantes ; Suite lyrique ; a) Noël des gueux ; b) Si je vous demandais, par M. Hecquet ; Scherzino : a) C'est mon pays ; b) Noël par Mlle Raquel ; Suite d'orchestra ; Prélude : a) Si vous saviez ca que je sais ; b) Vous, par M. Lequin ; Symphonie.

RADIO-PARIS (1.724.1 m.). — 12 h. : Conférence protestante. — 12 h. 30 : Concert symphonique (musique enregistrée). — 15 h. 45 : Concert de musique enregistrée : « Quand les grands musiciens s'amusent ». — 18 h. : Communiqué agricole et résultat des courses. — 18 h. 30 : Musique enregistrée. — 19 h. : Lectures littéraires. — 19 h. 30 : Guignol Radio-Paris. — 20 h. : Sonate pour violoncelle et piano : Prières : a) Oraison dominicale ; b) Salutation angélique ; c) Symbole des apôtres. — 20 h. 30 : La journée sportive ; 20 h. 45 : Children's corner pour piano. — 21 h. 30 : Pièces pour violoncelle.

TOUR EIFFEL (1.445 m. 8). — 17 h. 45 : Journal parlé. — 19 h. 20 : Concert.

TOULOUSE (385 m.). — 17 h. 30 : Mélodies. — 17 h. 45 : Orchestre argentin. — 18 h. 30 : Danse. — 18 h. 50 : Concert. — 21 h. et 22 h. 45 : Concert. — 23 h. 15 : Orchestre symphonique. — 23 h. 30 : Chant.

LANGENBERG (472 m. 4). — 12 h. : Concert. — 18 h. : Chœur de Noël. — 18 h. 45 : Orchestre. — 19 h. 20 : Disques.

STUTTGART-MUHLACKER (360 m.) — 17 h. : La purification d'ignaca, conte. — 17 h. 30 : La naissance du Christ, oratorium. — 18 h. 15 : La fête de Noël alsacienne, concert de guitare. — 19 h. : Concert : Mariage de Figaro ; Suite de ballet ; La créature de Prométhée ; Marcha militaire ; Songe d'une nuit d'été ; Invitation à la danse ; Ondina ; Les maîtres chanteurs ; L'évangéliste ; Le chevalier à la rose. — 20 h. 30 : Trois pièces en 1 acte ; La loteria ; Per-là, par-là ; Die Notlene. — 21 h. 25 : Concert. — 22 h. 15 : Disques.

BRUXELLES (509 m.). — 17 h. : Danses. — 18 h. : Lectures choisies. — 18 h. 15 : « Les coutumes de Noël », causerie. — 18 h. 30 : Bulletin colonial. — 18 h. 35 : Disques ; 19 h. 30 : Journal parlé. — 20 h. 15 : Concert par l'orchestre. — 21 h. 15 : Danses.

DAVENTRY et LONDRES NATIONAL (1551.4 et 261.3 m.). — 10 h. 30 : Service de la cathédrale de Canterbury. — 12 h. : Récital de chant. — 13 h. Orgue. — 14 h. : Concert vocal. — 16 h. : Musique légère. — 18 h. 30 : Service du studio. — 19 h. 15 : Les bases de la musique : Sonates. — 19 h. 30 : Le petit chaperon rouge, pantomime. — 21 h. 10 : Le B.B.C. Orchestra. — 22 h. 45 : Le jour de Noël en Amérique. — 23 h. : Musique de danse

HILVERSUM (298.8 m.). — 10 h. 40 : Concert d'Amsterdam. — 12 h. 10 : Orchestre d'Haarlem. — 14 h. 40 : Quatuor. — 15 h. 10 : Octuor. — 16 h. 10 : Musique de chambre. — 19 h. 10 : Diffusion d'une pièce de théâtre. — 20 h. 10 : Orchestre.

Telle un pur-sang...

De la race, de la ligne... voile le ROYAL. Vos doigts se posent-ils sur le clavier ? c'est une révélation. Vous devinez l'acier de choix, l'ajustage précis procurant silence et rendement.

Agents Régionaux : MATHIEU & FRITSCH 15, Rue de l'Orphéon, LILLE

Sous-Agents : DOUAI-ROUBAIX-VALENCIENNES

Mallerich et Vitry

151

AGRICULTURE — COMMERCE — INDUSTRIE

PARIS, 24. — **Viandes :** Bœufs : quartier derrière 10.90 ; devant 7.90 ; aloyau 13 ; cuisses 10.25 ; Veaux : 1re qual. 15.50 ; 2e qual. 13.20 ; 3e qual. 10.20 ; Moutons : 1re qual. 16.50 ; 2e qual. 13.70 ; 3e qual. 8.45 ; gigots 21.50 ; carrés parés 26 ; Porcs : 1ra qual. 10.30 ; 2e qual. 8.70 ; filets 13.50 ; jambons 10.50.

Beurres : fermier Isigny 19.50 ; centrifuge Normandie 20 ; Bretagne 18.50 ; Charente, Poitou 21.25 ; marchand Normandie 15.25 ; Bretagne 14.50 ; salé ou fondu 16.

Œufs : Normandie extra 1075 ; choix 940 ; Bretagne choix 800 ; autres 670 ; conservés 650 ; étrangers 750.

Fromages : camembert Normandia 365 ; divers 240 ; Lisieux 550 ; vrac 465 ; Gournay et Neufchâtel manque ; Pont l'Evêque 330 ; Port Salut 1225.

Volailles : canards Rouennais et Nantais 17 ; fermes manque ; dindonneaux manque ; poulets Nantais 20.50 ; Caen et Bretagne manque ; poules de Bretagne 16.

Poissons : barbues 11.50 ; bars 27.50 ; harengs français pleins 1.75 ; vides manque ; homards 28 ; merlans brillants 1.75 ; vides manque ; langoustes 30.50 ; maquereaux gros 9 ; petits 11 ; morues salées 4 ; raies 3.25 ; sardines Bretagne 15 ; fraîches 25 ; soles 30.50 ; huîtres cancale manque ; que ; Portugaises 29.50 ; moules Isigny manque.

PARIS, 24. — **Sucres.** — **Clôture** (terme). — Courant 182 payé ; prochain 183.50-184 ; 3 de janv. 185-185.50 ; 3 de févr. 186.50 payé ; 3 de mars 187.50 payé. Tendance calme. Cote officielle 182 à 182.50. Clos jeudi, vendredi et samedi.

PARIS, 24. — **Pommes de terre.** — **Marché des Innocents.** — Le marché se ressent de l'approche des fêtes, les transactions sont très calmes et les variations sensibles ; on cote très approximativement aux 100 kilos départ : Esterling du Nord 74-76 de Paris 70-72 ; rondes jaunes de la Sarthe 50-52 ; institut de Beauvais de Bretagne 55-56 ; Saucisses de Bretagne 54-56 ; du Loiret 94-95 ; Rosa de la Marne 100-102.

LE HAVRE, 24. — **Cafés.** — **Ouverture.** — Tendance soutenue ; ventes 5.000 sacs ; décembre 240.75 ; janvier 228 ; février 230 ; mars 211.75 ; avril 211.25 ; mai 198.50 ; juin 197.50 ; juillet 191.50 ; août 189.50 ; sept. 187 ; octobre et nov. incoté.

Clôture. — Tendance irrégulière ; ventes 3.750 sacs ; décembre 233.75 ; janvier 226.25 ; février 218.25 ; mars 210 ; avril 209.50 ; mai 197.50 ; juin 197 ; juillet 191 ; août 189 ; sept. 186.50 ; octobre et novembre incoté.

Hôtels recommandés

NICE

PENSION PARADIS Le conf. de chez vous App. de 40 à 70 francs

71, PROMENADE DES ANGLAIS

CHAMONIX

Hôtel Croix Blanche et Simond Situation — centrale —

Vue sur le Mont-Blanc. — Cuisine renommée. Prix modérés. Saisons d'hiver et d'été.

GRASSE

HOTEL BEAUSOLEIL : Confort, gd jardin ensoleillé, climat le plus sec et chaud de Côte d'Azur

LES MARCHÉS DE LILLE

Température. — Continuation d'une température assez élevée, pluie et brouillard se succèdent ; les travaux aux champs se terminent dans des conditions normales.

Blés. — Le ton est un peu plus ferme ; les prix demandés sont : pour des 74 kilos, de 157 à 158 et 159 à 160 pour des 78 kilos suivants les départs.

Farines. — Jusqu'ici, la meunerie n'a pas modifié ses prix ; l'on tient toujours da 227 à 232 pour des indigènes pures et 232 à 237 avec exotiques, mais l'on s'attend à voir des prix plus fermes après les fêtes

Sons. — Le disponibla en bonne fabrication est toujours recherché l'on tient de 59 à 61 ; en livrable, on fait quelques francs de différence pour la livraison janvier ; en rebutets sans changement l'on tient de 65 à 70 pour des demi-blancs et 80 à 90 pour les blancs.

Avoines. — Offres réduites en disponible mais acheteurs aussi très réservés ; l'on cote de 70 à 71 pour des jaunes-blanches et 71 à 72 pour des blanches, suivant les départs.

Seigle. — Article sans changement, consommation réduite ; l'on pratique de 73 à 75 départ Somme-Oise ; da 72 à 73 pour des Aisne-Marne ; en Polonais et Danube l'on tient de 76 à 78, suivant époque.

Orges. — Toujours bien tenu pour les beaux lots, avec cours plutôt faibles pour les lots de mouture ; l'on ncote de 88 à 90 pour des Beauce ; les Gâtinais, de 90 à 91 ; en Champagne, de 89 à 90. En escourgeons, l'on tient pour brasserie de 71 à 72 et pour monture de 66 à 67.

Maïs. — Calme, l'on tient pour le Plata disponible, 75.50 ; janvier 77 ; janvier-février 76 à 76.50. En cinquantino disponible, l'on cote 93-94 ; en mets Tonkin disponible, 70 à 70.50 délivré Dunkerque.

Sulfate d'ammoniaque. — Le Comptoir reste officiellement au prix de 110 fr., base 20.40 % franco Nord, avec ristournes d'usage ; 118 fr. sur janvier et 113 sur février avec un demandeur plus active.

Nitrate de soude. — Les prix officiels de la Société des nitrates du Chili sont inchangés ; la clause de baisse reste supprimée des contrats. On se renseigne sur le livrable et dans une quinzaine une fois les fêtes passées, il va se traiter des affaires rondes.

Huiles. — Lins : le marché est calme sur toutes époques. Les graines ont baissé sensiblement sur le livrable en Plata et en Bombay et les Plata ont atteint hier sur janvier-février-mars, les prix de 8 8 6, le plus bas depuis 1905.

Huile de lin de pays. — 40 fr. de majoration sur les lins clairs.

Huile de lin de Bombay ou Calcutta. — 15 fr. de majoration sur les lins clairs.

Huile de caïza claire des Indes. — 470 francs.

Huile de maïs. — 320 francs.

Huile de soya. — Bien tenu : 345 francs.

Suif industriel 430 1/2. — 305 francs.

Suif aux croûtons. — 315 francs

Gessettes de chicorée. — On cote pour Lille, 82 pour le disponible et 93 pour la récolte 1931.

Lins en paille. — Marché nul, sans affaires.

Lins teillés. — En lins du pays, la demande est insignifiante, malgré les cours pratiqués.

En lins russes, la spéculation fait de nouvelles concessions en offrant le B.K.K.O. IVa groupe, base 1er à 4.50. Malgré ces cours, la filature resta dans l'expectative du marché.

On côte : Lin de Flandres, roui à terre 5.75/6.00 ; Courtrai, roui à terre 6.00/6.25 ; B.K.K.O. IVa groupe base 1re 4.50/4.60 ; Pologne ordinaire, Vologin-Sireiz 2.50/2.75.

Fils de lin. — Marché calme, sans affaires importantes. On côte : base 30, 35, 40 : Chaîne 300, 280, 260 : Trame 260, 240, 220.

Tailles. — La demande est assez ralentie en raison des inventaires, mais les cours sont inchangés.

Chanvres. — Marché sans importance, faiblesse et instabilité des cours en Naples et Bologne. On côte, Naples Spago extrafissimo 1/2 1/2 : 440/450.

Yauge-Slavis. — Marché calme, sans affaires. On côte chanvre Yongo-Slave moyen : 260.

Colzas. — Transactions difficiles malgré la baisse du coton brut. En filés, marché sans activité. On côte clôture Le Havre 6.60.

Les Producteurs de Lin et les Rouisseurs-Teilleurs ont eu plusieurs réunions avec les industriels du Textile pour essayer de se mettre d'accord : d'abord le 4 décembre à Paris ensuite le 9 décembre à Lille et de nouveau le 11 à Paris.

Devant les difficultés, afin de ne pas handicaper la lin par rapport aux autres textiles et pour arriver à un résultat avant la prochaine campagne, l'accord a été accepté sur la base d'une prime à la filasse teillée, les ressources devant être trouvées, en partie tout au moins, dans un droit ad valorem, sur tous les textiles végétaux.

Un communiqué officiel vient d'annoncer ce qui suit :

« Conseil des Ministres du 23 Décembre 1930.

Le ministre de l'économie nationale et le ministre de l'agriculture ont entretenu le Conseil de la question de la culture du lin. Une réunion des représentants des principaux intéressés (cultivateurs, industriels) a été décidée pour le 27 décembre. Des mesures immédiates seront prises en vue de porter remède à la situation dont souffrent les producteurs français. Il a mêra da même pour la culture du chanvre ».

Cette réunion vient d'être convoquée par M. le Ministre de l'Economie Nationale (Commerce et Industrie), d'accord avec M. le Ministre de l'Agriculture pour le samedi 27 courant à 15 heures.

Le moment semble devoir être décisif ; le problème ne peut tarder à venir devant le Parlement.

A tous nos amis de se tenir en contact avec leurs représentants et à insister vivement auprès d'eux.

Choses de Russie -- Une Comédie

De M. Edouard HERRIOT, Ancien Président du Conseil (LE CAPITAL) :

Nous n'avons aucun parti-pris contre la Russie, même sous son régime actuel. Il appartient au seul peuple russe de choisir ses institutions ; et, s'il lui plaît d'être battu, nous n'y voyons aucun inconvénient. Nous aurions souhaité de discuter avec des hommes raisonnables qui, sous réserve de leurs opinions, auraient admis les lois élémentaires de la vie internationale. Mais nous ne pouvons laisser insulter la France. Le procès industriel est une comédie. Les prétendus accusés ne sont que des compères. J'ai retrouvé dans cette histoire ce que l'on n'avait déjà montré dans le musée de police de Leningrad, où les agents provocateurs occupent une si large place.

CHEZ LES BONS HORLOGERS

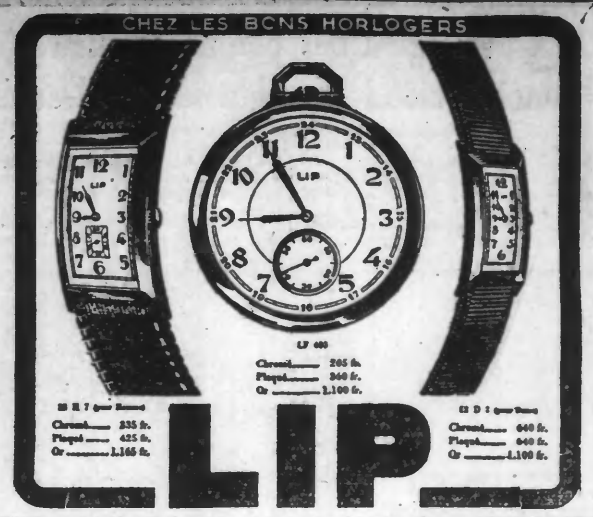

BOURSE DE LILLE DU 24 DÉCEMBRE 1930.

VALEURS	C. préc	C. du J.
CHARBONNAGES		
Albi	...	600
» Part	...	...
Aniche	2750	2760
Anzin	1835	1865
Béthune	8925	8950
» 10e	879	885
Blanzy	1075	1065
Bruay	4750	4740
» 10e	483	481
Carvin	1925	1900
Charbon. Boul.	...	...
Clarence	...	580
Courrières	1155	1163
Crespin	220	220
Dourges	2010	2015
Escarpelle	5200	5000
Frankenbois	327	311
Gouy-Servins	235	...
Lens	874	870
Liévin	555	552
» c. da 30 ac.	16500	16500
Ligny	290	...
Marles 70e	869	870
Nord d'Alais	...	345
Ostricourt	1920	1920
Thivencelles	300	290
Vendin	105	101
Vicoigne	971	961
Vimy	...	...
MÉTALLURGIE		
Blanc-Misseron	105	101
Aciéries da Franc.	560	345
Aciéries Longwy	1238	1230
Aciéries Nord	325	325
Sambre et Meuse.	...	...
Etabliss. Arbel	499	517

VALEURS	C. préc	C. du J.
MÉTALLURGIE		
Chantiers France.	142	142
At. C. Nord. Fr.	1045	1050
Construc. Mécan.	500	...
Delattre-Frouart	740	760
Denain-Anzin	2000	1995
Blache-St-Vaast	...	...
Escaut Capital	...	...
Fives-Lille	1365	1371
Nord at Est	899	901
Mat. Fr.-Belga	1580	1496
Jeumont	710	717
» Part	...	...
Louv. et Recq.	1520	1542
Cie Ind. F. T.	...	...
St-Amand F. L.	...	...
Lam. et Sambre	...	...
Senelle Maub.	2675	2645
Wauquier	...	...
PÉTROLES		
Bustenari (a)	...	...
» Part	...	...
Dabrowa Cap.	...	20
» Jouis.	...	...
» Part	...	...
Estera (a)	...	...
» Part	...	...
Fin. Pétroles	...	...
Fr.-Polonaise	54	54
» Part	...	...
Grebownika	57 50	...
» Part	...	...
Ind. Polon.	...	...
» Part	...	...
Lille-Bonnières	815	815
» prior.	940	...

VALEURS	C. préc	C. du J.
PÉTROLES		
Milano	...	...
» Part	...	...
Monte-Carlo	49	48 50
» Part	...	...
Oma. Pét. Nord	...	...
» Part	...	...
Omnium N.-E.	45	...
» Part	...	...
Péchelbronn	...	...
Pétrole Premier	...	...
Pélona act.	...	...
» Part	...	...
Raf. Pét. Nord	180	...
Silva Plana	36	36
» Part	...	...
VALEURS DIVERSES		
Artés. da F. et L.	720	705
Béthunoise	730	710
El. et G. du Nord.	885	890
Energ. El. N. F.	880	889
E. E. Bully-Mont.	570	540
» Part	...	...
Etablis. Agache	527	524
Comptoir Linier	...	...
Cot. St-Quentin	...	495
Fil. Filet. de Fr.	...	...
Filatures du Nord	...	...
Tiberghien	560	550
Ciments Boul	702	699
Mat. Const. Loiret	299	292
C. et C. H. du N.	...	...
Saint-Gobain	3340	3280
Kuhlmann	634	632
Glaces An. anc.	1070	2070
Gl. Verres spéc.	5000	4050
Crédit du Nord ex c. 104	1075	1078
Banq. Gén. d. Nord	560	555

OBLIGATIONS. — Département du Nord 1923, 6 %, 845 ; Immobilières d'Industrie Textile 6 %, 535 ; 1996 (janv.-juillet), 366 ; 1996 (mars-sept.), 542 ; 495 ; Nicolla (Etab. L.) 7 %, 508 ; Société Anonyme de Peignage 6 %, (Oblig. 500), 499 ; Baignol et Farjon 1928, 472 ; Brasseries Joseph Vandama 7 %, 504 ; Eglises dévastées (Group. de Reconst.) 1923 5 %, 1028 ; Engrais Novo 8 %, 496 ; Foncier Industriel 6.50 %, 425 ; Huileries Dérier de Rourbio 7 %, 504 ; Immobilière de l'Artois 6.50 %, 501 ; Industrielle et Agricole de la Somme 6.50 %, 460 ; Malteries Franco-Belges 5 %, 990 ; 6 %, 985 ; Touquet-Paris-Plage (Grands Etabl. du) 7.50 %, 490 ; Tuileries du Nord et du Pas-de-Calais, 507 ; Union Financière du Nord et da l'Est 5.50 %, 989 ; Verrer. et Manuf. de Glaces d'Aniche 7 %, 505 ; Houillères du Nord et du Pas-de-Calais 6 %, 507 ; 1922, 500 ; 1927, 518 ; Aniche 1906, 414 ; Drocourt 1906-1911, 410 ; Lens 1923, 510 ; Liévin 1926, 535 ; 1928, 505.

BYRRH

Recommandé aux familles

BOURSE DE PARIS DU 24 DÉCEMBRE 1930.

VALEURS	C. préc	C. du J.
PARQUET COMPTANT		
3 % perp.	85 60	85 30
3 % amort.	88 80	88 ..
3 1/2 % amort.	...	...
5 % 15-16	101 ..	101 ..
5 % 1917	102 10	102 05
4 % 1918	101 70	101 45
5 % 1920	134 60	134 60
5 % 1920	100 90	100 80
4 % 1925	129 75	129 35
6 % 1927	104 90	104 65
5 % amort. 1928	101 80	101 85
Caisse auton. 4 1/2	1034 ..	...
Ch. Fer Etat 4 %	428 ..	424
— 5 %	470 ..	466
Bons Tr. 5 % 1924	728 50	728 50
— 7 % 1926	560 ..	560
— 7 % 1927	570 ..	569
Cr. Nat. 5 % 1919	615 ..	620
— 5 % 1920	545 ..	542 50
— 6 % 1921	542 ..	542
C. N. 6 % 1er 1922	530 50	530 50
— juil. 1922	552 ..	551 50
— janv. 1923	558 ..	559
— juin 1923	551 ..	551
— janv. 1924	560 ..	562
Dép. Nord 6 % 1921	545 ..	545
Cb. Fer Nord	2160 ..	2155
— Est	1035 ..	1065
— Lyon	1560 ..	1560
— Midi	1205 ..	1205
— Orléans	1390 ..	1400
Métropolitain	1180 ..	1150
Em. Et. Nd. Fr.	880 ..	880
Thomson-Houston.	555 ..	540
Nord-Est	915 ..	899
Tréfileries Havre.	1760 ..	1750
Courrières	1170 ..	1160
Lens	880 ..	870
Boléo	141 ..	145
Kuhlmann	644 ..	632
Russe consolidé	4 60	4 50
Turc unifié	39 60	...

VALEURS	C. préc	C. du J.
Royal Deutch	29015	29075
Elec. Lille-Rx-Tg.	278 ..	282
El. at Gaz du Nd.	835 ..	877
Elecir. de Paris	1125 ..	1110
Coton. St-Quentin.	495 ..	...
Industr. Linière	...	940
Le Blan et Cie	765 ..	758
Saint-Fr